



Assemblée
Générale du
26 janvier 2025



Ordre du jour

- Partie 1 : Rapport moral
 - Retour sur les valeurs, ambition et composition des GarnemAnts (5')
 - Bilan des actions 2024 (30')
 - Focus sur les Rautardières (5')
 - Echange sur les actions (15')
 - Approbation du rapport moral (10')
- Partie 2 : Calendrier et actions 2025 (30')
- Partie 3 : Rapport financier (5')
- Partie 4 : Election des nouveaux membres du collectif d'animation (15')
- Questions diverses
- Apéritif partagé



Partie 1: rapport moral

- ✓ Retour sur les valeurs, ambition et composition des GarnemAnts
- ✓ Bilan des actions 2024
- ✓ Focus sur les Rautardières
- ✓ Echanges sur les actions
- ✓ Approbation 2024 et vision 2025



Les GarnemAnts

Groupe des
Acteurs de la
Résilience,
Nécessairement
Ensemble,
Motivés pour
l'**A**utonomie,
la **N**ature,
la **T**ransition et
la **S**olidarité





Les GarnemAnts

- Notre ambition :

Travailler avec les acteurs du territoire (citoyens, associations, entreprises, collectivités territoriales, écoles) dans une optique de **résilience du Nord-Ouest 85 et du Sud 44**.

Les sujets traités par l'association : gestion de l'eau, la biodiversité, l'alimentation locale et durable, l'habitat, l'énergie, la santé, la mobilité, la réduction des déchets

- Nos valeurs:

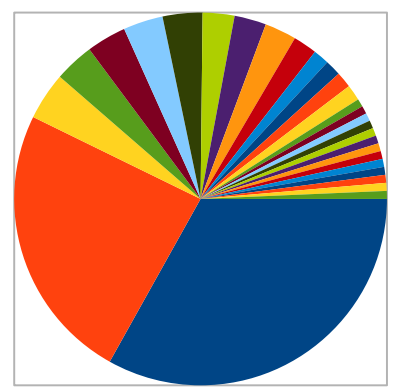
Entraide, Partage, Solidarité, Accessibilité des actions, Égalité, Collectif



Les GarnemAnts : les adhérents

147 adhérents sur 28 communes de Vendée et Loire-Atlantique
 (+26 adhérents et +2 communes par rapport à 2023)

Répartition des GarnemAnts



- LA GARNACHE
- CHALLANS
- SALLERTAINE
- FROIDFOND
- TOUVOIS
- ST CHRISTOPHE DU LIGNERON
- ST JEAN DE MONTS
- BOIS DE CENE
- MACHECOUL
- LE PERRIER
- SOULLANS
- ST GERVAIS
- ST URBAIN
- LA CHAPELLE PALLUAU
- ST PIERRE EN PORT
- FALLERON
- ST PHILBERT DE GL
- ST MAIXENT SUR VIE
- BELZ
- LA ROCHE SUR YON
- ST REVEREND
- ST ETIENNE DU BOIS
- LES LUCS SUR BOULOGNE
- CHATEAUNEUF
- APREMONT
- LA BARRE DE MONTS
- STE PAZANNE
- ST PAUL MONT PENIT

Commune	Adh.	Part
LA GARNACHE	48	33%
CHALLANS	35	24%
SALLERTAINE	6	4%
FROIDFOND	5	3%
TOUVOIS	5	3%
ST CHRISTOPHE DU LIGNERON	5	3%
ST JEAN DE MONTS	5	3%
BOIS DE CENE	4	3%
MACHECOUL	4	3%
LE PERRIER	4	3%
SOULLANS	3	2%
ST GERVAIS	2	1%
ST URBAIN	2	1%
LA CHAPELLE PALLUAU	2	1%
ST PIERRE EN PORT	2	1%
FALLERON	1	1%
ST PHILBERT DE GL	1	1%
ST MAIXENT SUR VIE	1	1%
BELZ	1	1%
LA ROCHE SUR YON	1	1%
ST REVEREND	1	1%
ST ETIENNE DU BOIS	1	1%
LES LUCS SUR BOULOGNE	1	1%
CHATEAUNEUF	1	1%
APREMONT	1	1%
LA BARRE DE MONTS	1	1%
STE PAZANNE	1	1%
ST PAUL MONT PENIT	1	1%



Revue 2024 : revue de presse

30 articles, reportages, interviews dans la presse (23 en 2023)
+ Référencement sur LILÉ: représentant 16 355  soit 7,23 €

Media	Nombre de personnes
Facebook	1400 membres du groupe (+27%)
Instagram	87 followers (+26)



 <https://www.france.tv/france-3/pays-de-la-loire/ici-19-20-pays-de-la-loire/> grainothèques

 <https://tvvendee.fr/journal/le-journal-du-12-decembre-2024-edition-du-soir/> à 7min30, conférence sur l'eau

 <https://novfm.fr/les-reportages/2763-le-jardin-des-rautardieres-une-nouvelle-reserve-de-biodiversite.html> ORE



Revue 2024 : invitations

Participation à plusieurs événements extérieurs :

- ✓ ESNOV : stand et atelier compost
- ✓ La Coudrie en Challans : Chasse au trésor
- ✓ LPO85 : stand à la Ferme du Pré-Tords
- ✓ Paysans de Nature : DPN chez Lionel Petigas
- ✓ Garna'Chouette : Marché de Noel, stand furoshiki



Revue 2024 : les ateliers

Objectif : Sensibiliser et agir ensemble autour de nos thèmes

Résultats :

- ✓ **34** ateliers (+5) (3 vannerie, 1 conserves, 10 ensachages de graines, 9 cueillettes sauvages, 3 lacto-fermentation, 1 greffage, 2 bicarbonate, 1 comptage d'oiseaux, 1 faire ses semis, 1 taille en vert, 1 PLUI, 1 bat soirée avec LPO85)
- ✓ Animation furoshiki lors de la Garna'Chouette
- ✓ **283** participants (+35)



Revue 2024 : sorties inspirantes

Objectif : Apprendre par des visites terrain et la présentation de solutions mises en œuvre

Résultats :

- ✓ **44** personnes (-28) pour **7** sorties (=)
- ✓ **3** Visites inspirantes
 - ✓ Découverte de l'estran
 - ✓ Visite du jardin nourricier et mellifère de Sandie
 - ✓ Visite de la maison bioclimatique d'Aurélië et PM
- ✓ **4** Diagnostics jardins (La Chapelle Palluau, Sallertaine, Touvois, Challans)

Des idées de visites ou diagnostics jardin pour 2025 ?



Revue 2024 : les évènements Aux Rautardières

Objectif : Faire connaître les bonnes pratiques au jardin, sensibiliser sur la biodiversité

2 évènements :

- ✓ **Portes ouvertes au Jardin** (9 juin)
 - > **100** personnes accueillies
 - Conférences – visites sur le jardin médicinal et la forêt comestible
- ✓ **Troc plantes** (10 novembre)
 - ~ **200** visiteurs (vs 100 environ en 2023)

1 évènement annulé pour cause météo : Fêtons l'été

Retours :

Evènements très appréciés (simplicité, échanges concrets)

Nourriture très bonne et prix justes

Organisation allégée plus en phase avec nos moyens et valeurs de l'association (simplicité)





Revue 2024 : Pollution lumineuse

Objectif : Réduire la pollution lumineuse nocturne pour préserver la biodiversité et réaliser les économies de ressources

Organisation d'une journée de sensibilisation dans le cadre du Jour de la Nuit

- ✓ Expo photos chez **11** commerçants de Challans
- ✓ Sensibilisation pendant 2 semaines dans les réseaux sociaux autour de la Chasse Au Trésor
- ✓ Chasse au trésor dans les rues de Challans
- ✓ Stand avec expo photos, quizz 'vie nocturne', jeu de l'oie
- ✓ 50 personnes (familles) sensibilisées

Partenaires : LPO85, ANPCEN, Challans Je t'Aime

1 communication auprès des clients de l'entreprise Pro-Display (logiciel pour écrans de communication) en échange d'un don de 100 €

Prochaines actions :

Des volontaires pour un nouveau recensement nocturne ?



Revue 2024 : les conférences et tables rondes

Objectif : Sensibiliser les habitants sur les enjeux traités par l'association

Résultats :

- ✓ **3 conférences**
 - ✓ **La nutrition responsable** avec UFC Que Choisir – 25 personnes
 - ✓ **La qualité et la biodiversité des rivières vendéennes** avec la LPO85, Marie Fortin – 50 personnes
 - ✓ Animation et appui à la projection - débat 'Paysans Sentinelles' – 118 personnes





Revue 2024 : Achats groupés

Objectif : Faciliter l'accès à des solutions pour la résilience

Résultats :

- ✓ **33** acheteurs (-26)
 - ✓ Accessoires de citernes (3)
 - ✓ Arbres fruitiers x 2 (16)
 - ✓ Oyas (8)
 - ✓ Graines (4)

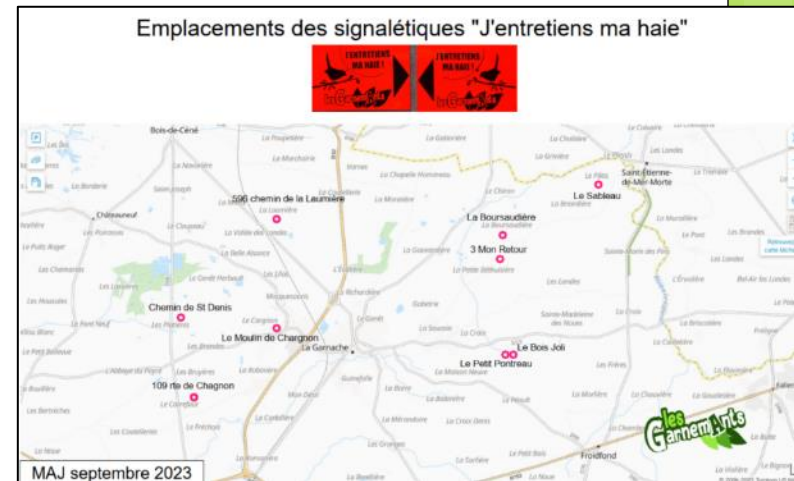
Préservation des haies bocagères

Objectif : Améliorer la gestion des haies bocagères sur la commune de La Garnache

Résultats :

- ✓ **10 signataires** de la charte (+1)
- ✓ **~ 1 000 m** de haie 'protégés' (vs 788)
- ✓ La charte respectée par les services techniques de la ville de La Garnache mais non signée par le maire.

Souhaitez-vous intégrer le dispositif ?



Charte d'entretien de ma haie bocagère

En signant cette charte, je m'engage à respecter les points suivants et permets ainsi aux équipes techniques municipales de ne pas intervenir sur ma haie. Je reste responsable de l'entretien de ma haie conformément à la réglementation en vigueur.

Cette charte a été élaborée par l'association des GarnemAnts sur avis technique du département de la Vendée, de la Région Pays de la Loire et de la Chambre d'agriculture.

Afin d'appliquer cette charte, les GarnemAnts me proposent annuellement une sensibilisation sur la bonne gestion de ma haie. Une signalétique fournie par les GarnemAnts permet d'indiquer que j'entretiens la haie par mes propres moyens.

En signant cette charte, je m'engage à :

- Tailler ma haie entre le 1^{er} septembre et le 1^{er} mars pour préserver la nidification des oiseaux. J'interviens de préférence lorsque les arbres sont en dormance et j'évite les périodes de gel. Cette taille permet de garantir la sécurité routière et l'accès au fossé ou tout autre élément permettant le maintien du bon état de la route.
- Maintenir une bande végétalisée de chaque côté de la haie,
- N'utiliser aucun produit phytosanitaire pour l'entretien de ma haie (dés herbant),
- Entretenir manuellement les têtards (à l'aide de scies d'élagage, tronçonneuse ou ébrancheur...). Les troncs ne seront ainsi pas abîmés,
- Ne pas reprendre un têtard si ses branches sont trop âgées pour l'espèce concernée car cela peut entraîner la mort de l'arbre (voir détails en session de sensibilisation)
- Ne pas brûler mes branches à l'air libre conformément à la réglementation : les branches pourront être broyées pour faire du paillage, utilisées en haie sèche, en bois de chauffage ou tout simplement laissées au cœur de la haie,
- Sécuriser ma zone d'intervention (triangle orange, panneau...) et ramasser toutes les branches que j'ai élaguées,
- Garantir la sécurité de la circulation en élaguant notamment les branches pouvant aller sur la route ou qui pourraient masquer la visibilité dans les virages, etc.
- Ne pas intervenir sur les branches qui sont en contact avec les réseaux,
- Installer et utiliser uniquement la signalétique fournie par les GarnemAnts et faire en sorte qu'elle reste toujours visible pour les agents d'entretien,
- Au final ce sont les agents d'entretien de la commune qui décident de leur intervention ou non sur ma haie pour garantir la sécurité routière et/ou l'accès au fossé et/ou tout autre élément permettant le maintien du bon état de la route.

Je soussigné(e), _____ m'engage à respecter cette charte pour les haies situées à Adresse :

Pour Les GarnemAnts
, co-président(e)
Contact : garnemants@laposte.net

Signature :

M ou Mme
Tél :
Le :

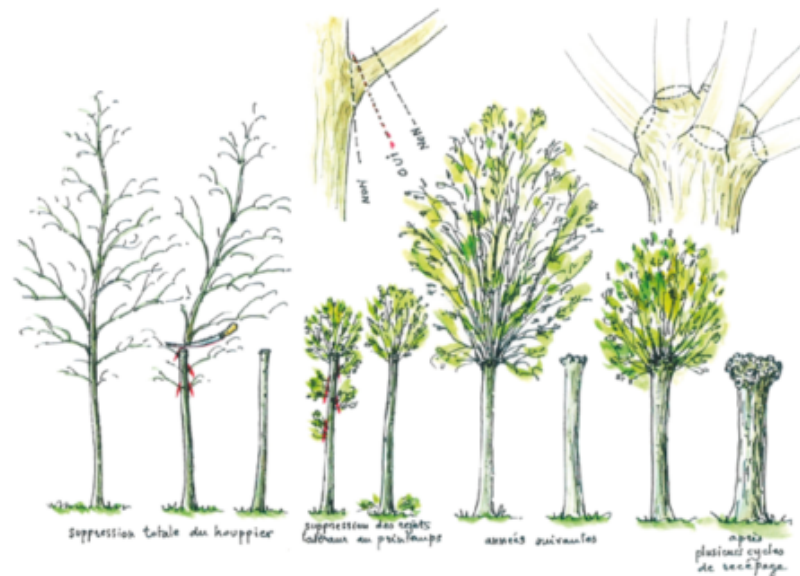
Signature :



Télécharger votre guide de bonne gestion de votre haie :

https://epaga-auline.bzh/wp-content/uploads/2021/08/EPAGA_BB2_2017_Guide-d'entretien-du-bocage.pdf

Schéma pour conduire des arbres en têtards dans votre haie



Parmi les notions qui vous seront transmises lors des sessions de sensibilisation menées par les GarnemAnts, vous apprendrez :

- Lors de l'entretien des têtards, il faut éviter d'intervenir sur les branches de gros diamètres (diamètre variable selon les essences) car cela peut entraîner la mort de l'arbre. Plus généralement, il faut intervenir selon l'état sanitaire et de développement de l'arbre pour savoir si on peut bûcher un têtard
- Lors de la coupe, il est important de respecter les bourrelets de cicatrisation
- La présence de bois mort dans la haie est aussi un bénéfice pour la biodiversité : il n'est pas nécessaire de les couper s'ils ne présentent pas de danger. Il est également possible de poser quelques branches élaguées au pied des arbres.
- Il faut éviter la pratique de la taille à l'horizontale sur le dessus de la haie pour permettre un développement et un port naturel de la haie.

Il est important de privilégier les essences locales dans le cas de remplacement de plants ou regarnissage de la haie.



Actions 2024 : Réserve de Biodiversité - ORE

Objectifs : Protéger des parcelles pour 99 ans ! Lutter contre l'artificialisation des terres pour le long terme.

Co-signataire et partenaire : 

2 septembre : signature de notre Obligation Réelle Environnementale pour les 2,3 ha des Rautardières, dossier financé par APE

+ Vidéo de leur campagne ORE basée sur les GarnemAnts
<https://www.youtube.com/watch?v=K46CFd4CKyw>

+ Mise en avant dans leur dossier de presse présentant leurs 25 premières signatures d'ORE

Suite à ce premier contrat, volonté de déployer à un plus grand nombre de terrains. Déjà plusieurs mises en relation avec Agir Pour l'Environnement :

- ✓ Breuil-Barret (85)
- ✓ Falleron
- ✓ Corcoué-sur-Logne

Et vous ?

Création d'une capsule temporelle à venir !



Une réserve de biodiversité, pour les cent prochaines années, inaugurée en Vendée

L'association écocitoyenne les GarnemAnts vient de signer une obligation réelle environnementale pour son terrain de 2 hectares aux portes de Challans. Un contrat qui assure la préservation de la biodiversité jusqu'en 2123, soit 99 ans.

Ouest-France
Antoine ALLART
Publié le 03/09/2024 à 00h30.



Le contrat a été signé ce lundi 2 septembre 2024, sur le terrain géré par l'association les GarnemAnts, grand de plus de 2 hectares. | OUEST-FRANCE



Actions 2024 : Partenariat LPO85

Objectifs : renforcer les synergies avec des partenaires compétents autour de la biodiversité

De nombreuses actions :

- ✓ Adhésions croisées LPO85 x Les GarnemAnts !
- ✓ Participation au Dialogue Permanent pour la Nature chez Lionel Petigas
- ✓ Stand à la Ferme du Pré-Tords
- ✓ Aide à la réponse à l'enquête publique sur le PLUI du Challans Gois
- ✓ Appui à une consultation sur le renouvellement des éoliennes de LG
- ✓ Appui sur le dossier des hirondelles au complexe sportif de LG
- ✓ Co-animation de la 'Bat soirée' avec la Bat Box
- ✓ Animations lors du 'Jour de la Nuit'
- ✓ Partenariat sur la Conférence « Qualité et biodiversité des rivières vendéennes »



Partie 1 suite

Point d'avancement les
Rautardières

Rautardières : Collaborations pédagogiques

Projet d'étude de 15 mois avec le lycée Nature de La Roche-sur-Yon (Adrien, Sacha, Elouan et Aymeric), formation technique.nne supérieur.e en Gestion et Protection de la Nature (BTSA GPN):

- ✓ Chantiers d'aménagement : reprofilage de la mare + création d'une haie sèche + nivellement de la scène
- ✓ Une journée 'découverte de la biodiversité' pour le grand public : pédagogie sur les différents milieux du site (prairie mésophile, haie bocagère, haies sèches et mare)
- ✓ Une vidéo promotionnelle sur les GarnemAnts et les Rautardières
http://lesgarnemants.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=74&Itemid=651
- ✓ Inventaire de biodiversité faune et flore
- ✓ Création d'un parcours pédagogique avec panneaux d'interprétation

Partenariat MFR :

- ✓ Désherbage et paillage de la forêt comestible
- ✓ Désherbage, plantations dans le jardin médicinal
- ✓ Restauration de la haie sèche créée en 2022





Rautardières : historique

Novembre 2021 : début des travaux d'aménagement

Aménagements réalisés en 2022 : puits, château d'eau, abris de jardin, WC, passage des gaines électriques, mare, plantation de la forêt comestible et de haies, haie sèche, jardin médicinal, début du théâtre de verdure, arrosage pendant les canicules.

Aménagements réalisés en 2023 : Création du jardin médicinal, consolidation des abris de jardin, aménagement du théâtre de verdure, plantations complémentaires, raccordement électrique

Aménagements réalisés en 2024 : Entretien et plantations complémentaires dans la forêt comestible (mars et nov.), entretien et plantation du jardin médicinal, reprofilage de la mare, création et restauration de haies sèches, nivellement de la scène, création d'un parcours pédagogique avec panneaux d'interprétation, pergola construite en chantier participatif, fabrication de tabourets



Rautardières : bilan

Heures de bénévolats 2024 : 136 h (vs 396 h)
18 bénévoles différents (vs 48)

BIG UP à Bernadette et Serge !



Prochaines étapes

Formations et chantiers à venir:

- ✓ **Redynamiser nos haies vieillissantes** : chantier participatif animé par Terra Aménité, plessage de la haie côté route le **samedi 22 février** (reste 3 places)
- ✓ **Initiation au greffage et reproduction végétale** par Joël de la P'Tite Utopie, pour la forêt comestible, le **samedi 22 mars** (15 pers max)

Courant 2025 :

- ✓ Bardage du château d'eau
- ✓ Installation de la pompe d'occasion pour le puits
- ✓ Plantation de vignes autour de la pergola
- ✓ Travaux de couture pour toile tendue pergola
- ✓ Régulièrement : entretien du jardin médicinal, désherbage
- ✓ Déplacement la haie sèche (projet MFR ?)
- ✓ Aménagement de l'intérieur des abris de jardin
- ✓ Optionnel : Finir de barder les citernes d'eau de pluie et les abris



Partie 1 suite

Echanges



Echanges

- Y a-t-il des actions que vous avez particulièrement appréciées ?
- D'autres actions jugées moins pertinentes, à améliorer ?



Partie 1 suite

Rapport moral



Approbation du rapport moral

Présenté par : Hubert Vendeville

2024 a été une année encore très riche en animations et toujours dans la dynamique des années précédentes :

- ✓ **L'association se développe toujours** : 147 adhérents (+26) avec un large socle de bénévoles impliqués dans la mise en œuvre des actions, un terrain d'expérimentation et de sensibilisation, une communication toujours plus relayée (30 articles, plusieurs vidéos, réseaux sociaux). Tout ceci a permis de mener encore un grand nombre d'actions, 58 (vs 76 en 2023), dans un rythme plus raisonnable que 2023. Nous sommes également toujours indépendants financièrement ce qui permet de choisir nos combats et manifester nos avis en toute liberté.
- ✓ **Le thème choisi en 2024, la Biodiversité, a réellement été une réussite dans sa mise en œuvre** : L'inscription des Rautardières en tant que Réserve de Biodiversité pour 99 ans, le partenariat avec Agir pour l'Environnement nous a permis de concrétiser la signature de l'ORE par leur soutien financier et technique. Plus localement, le partenariat avec la LPO85 nous a permis de renforcer ou développer un nombre important d'actions. Cette logique de partenariat, inscrite dans l'objet de l'association (travailler avec les acteurs du territoire), est un très bon levier pour compléter nos domaines de compétences et parvenir à mettre en œuvre certaines actions.
- ✓ **Nous sommes toujours en phase avec l'objet statutaire** notamment sur la biodiversité qui fut le thème de l'année 2024, l'énergie (pollution lumineuse, visite de maison), l'eau (conférence), l'alimentation (conférence nutrition responsable, diagnostics jardins, atelier conserves, troc plantes, lacto-fermentation), réduction des déchets (furoshiki). Le thème de la solidarité est traité en filigrane par la gratuité ou l'accessibilité de nos actions et les moments d'échanges humains, de partage de savoir pour rendre les personnes plus autonomes notamment. L'objectif est toujours d'apporter des réponses concrètes.



Approbation du rapport moral

Présenté par : Hubert Vendeville

(Suite de 2024)

- ✓ **Le site des Rautardières est entré dans une nouvelle phase : une phase d'animation et de sensibilisation.** Le gros œuvre est terminé (pergola, électricité). Nous avons accueilli 2 projets éducatifs en 2024. Le jardin médicinal devient mature et est un vrai succès, pendant que la forêt comestible se développe. L'enjeu désormais est d'apporter du confort, de l'embellissement sur le site, qui pour rappel est ouvert à tous, et notamment à tous les adhérents (pique nique, yoga...)
- ✓ **La conduite d'animations culturelles n'est pas aisée.** D'une part l'organisation d'évènements culturels nécessite des bénévoles coordinateurs qui manquent chez les GarnemAnts. Cela peut s'expliquer par l'objet principal de l'association tourné sur les sujets de résilience et biodiversité. D'autre part, en cas de météo défavorable, le site des Rautardières ne permet pas d'accueillir le public dans de bonnes conditions, comme ce fut le cas cette année (évènement annulé)
- ✓ **Les GarnemAnts s'impliquent dans certains sujets liés à des décisions politiques locales, avec des succès mitigés :**
 - Renouvellement des éoliennes à La Garnache (consultations en cours) : nous sommes invités aux échanges par la société d'exploitation aux côtés des parties prenantes locales (élus, associations)
 - Consultation sur le PLUi de Challans Gois Communauté : nous avons déposé une contribution suite à un travail d'expertise et de recherches sérieuses. Malheureusement la réponse de la Communauté de Commune s'est focalisée sur le premier point d'une liste de 11 recommandations sur la biodiversité.
 - Le tarif de la redevance incitative sur Challans Gois Communauté a été revu à la baisse en 2025, notamment pour les personnes seules. Peut-être notre proposition de 2022 a-t-elle pesé dans les décisions publiques ?
 - La charte sur l'entretien des haies à La Garnache a été signée par le Maire (en janvier 2024 soit un an après la validation au conseil municipal). Par ailleurs un nouveau propriétaire s'est engagé (soit 10 au total)
 - Concernant la pollution aux PFAS à La Garnache, la campagne d'analyse n'a pu être lancée en 2024 par manque de partenaires experts et de soutien public. Cette action a tout de même été préparée pour 2025.
 - Concernant la destruction de nids d'hirondelles sur le site du futur complexe sportif de La Garnache en 2020, destruction compensée par la pause de nids artificiels par la mairie, mais non colonisés du fait de leur mauvaise implantation : selon la LPO85 aucune suite n'est à attendre sur ce dossier



Vision pour 2025

2025 sera une année dédiée à un sujet prioritaire : la pollution aux PFAS, ce qui ne nous empêchera pas de poursuivre les actions récurrentes de visites, achats groupés, diagnostics jardins...

- ✓ **Le sujet de la pollution aux PFAS** (polluants éternels) sera l'actualité de l'année 2025. Après un an et demi de retard, notre association conduira une étude pour évaluer l'étendue de la pollution aux PFAS constatée à La Garnache. L'association a décidé de travailler sur ce sujet de santé publique alors qu'aucun institutionnel ne nous soutient. Une campagne de financement participatif sera lancée pour réaliser notre étude. Nous travaillons en partenariat avec une association spécialisée sur le sujet pour un lancement de l'action en février.
- ✓ **Nous aurons une logique d'opportunités**, de réponse aux nombreuses sollicitations de bénévoles ou de partenaires en fonction de nos ressources humaines. L'enjeu est d'arriver à déléguer à un plus grand nombre de bénévoles l'organisation des actions, et la recherche d'actions faciles à mener.
- ✓ **Le site des Rautardières poursuivra sa mission de pédagogie.**
 - ✓ Nous abandonnons pour le moment la conduite d'évènements proprement culturels
 - ✓ Nous espérons pouvoir accueillir de nouveaux groupes d'écoliers, étudiants pour leurs projets
 - ✓ Nous allons valoriser autant que possible la réserve de biodiversité et les espaces thématiques développés sur place
 - ✓ Nous entretiendrons les haies avec de nouvelles connaissances suite à une formation en début d'année



Approbation du rapport moral 2024

Vote

Nombre d'adhérents au 26.01.2025 :

Nombre de présents :

Nombre de représentés :

Nombre d'absents :

Taux de représentés : % pour un quorum de 33%

Approbation du rapport moral 2024 des adhérents
présents et représentés :

Nombre de pour :

Nombre de contre :

Nombre d'abstention :



Partie 2

Actions 2025

Besoins 2025



Calendrier 2025



<http://lesgarnemants.fr>
Rubrique calendrier





Actions 2025 :

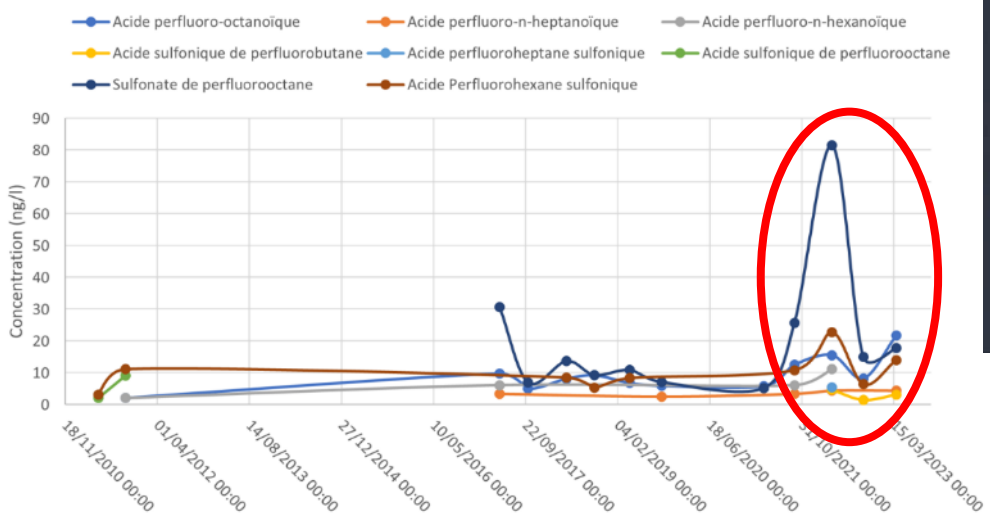
Etude sur la contamination aux PFAS à La Garnache et alentours

INITIALEMENT PREVUE EN 2024, CETTE ACTION EST REPORTEE EN 2025

Objectif : connaître l'ampleur de la pollution aux PFAS à La Garnache et alentours

- ✓ Mesurer la pollution aux PFAS sur 5 puits ou forages
- ✓ Améliorer notre connaissance sur la contamination et éventuellement sa provenance
- ✓ Rassurer les utilisateurs d'eau de puits ou forage pour usage domestique

Evolution de la concentration en PFAS dans les eaux souterraines de la Garnache - BSS001KZDL

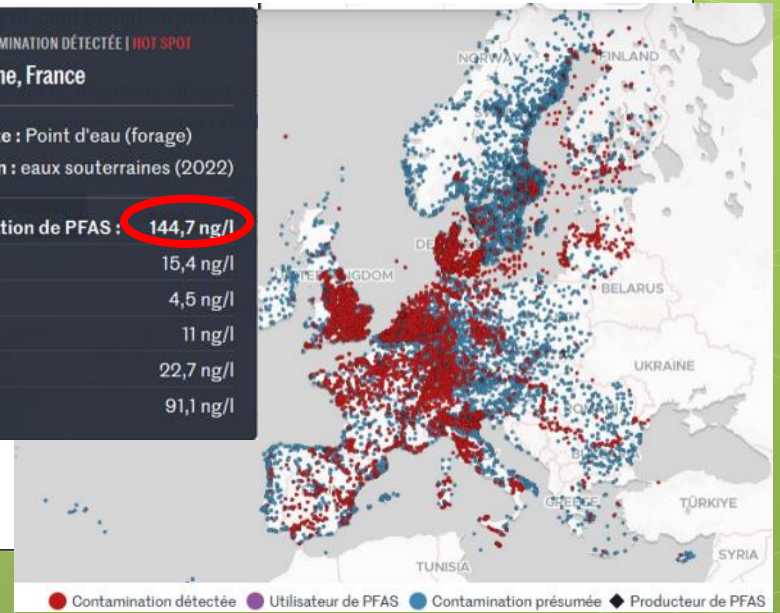


SITE DE CONTAMINATION DÉTECTÉE | HOT SPOT
La Garnache, France

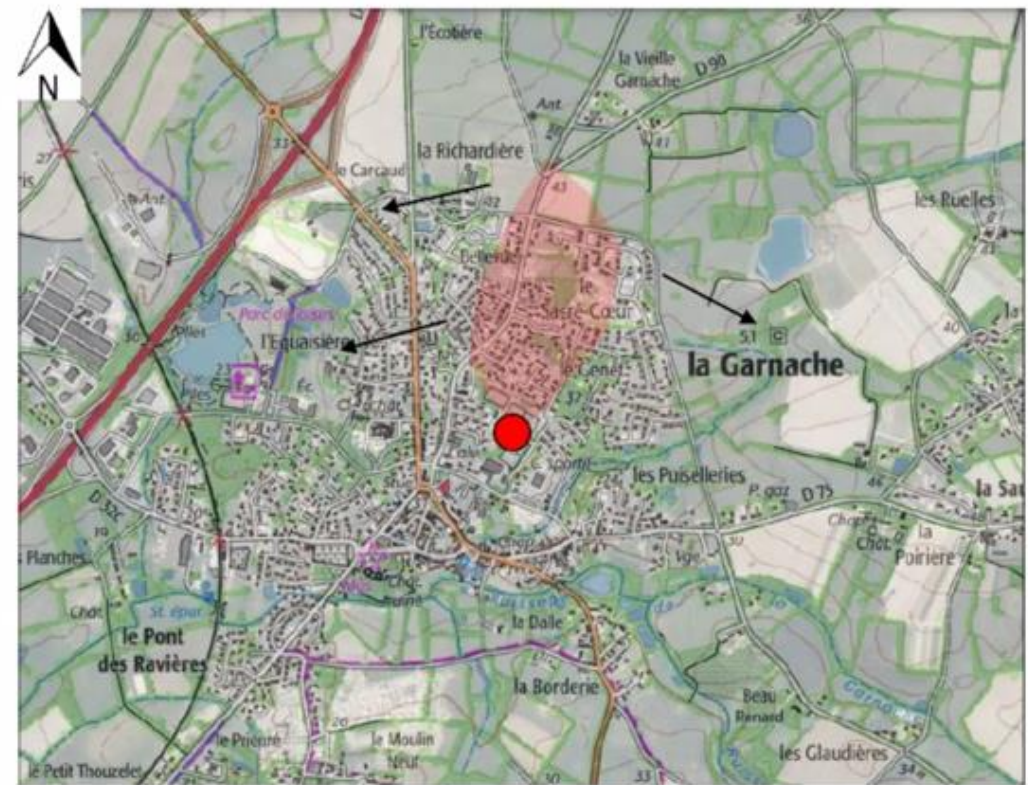
Nom du site : Point d'eau (forage)
Echantillon : eaux souterraines (2022)

Concentration de PFAS : **144,7 ng/l**

PFOA :	15,4 ng/l
PFBS :	4,5 ng/l
PFHxA :	11 ng/l
PFHxS :	22,7 ng/l
Autres :	91,1 ng/l



1 Estimation de l'aire d'alimentation



→ Sens de circulation des eaux souterraines (estimé)

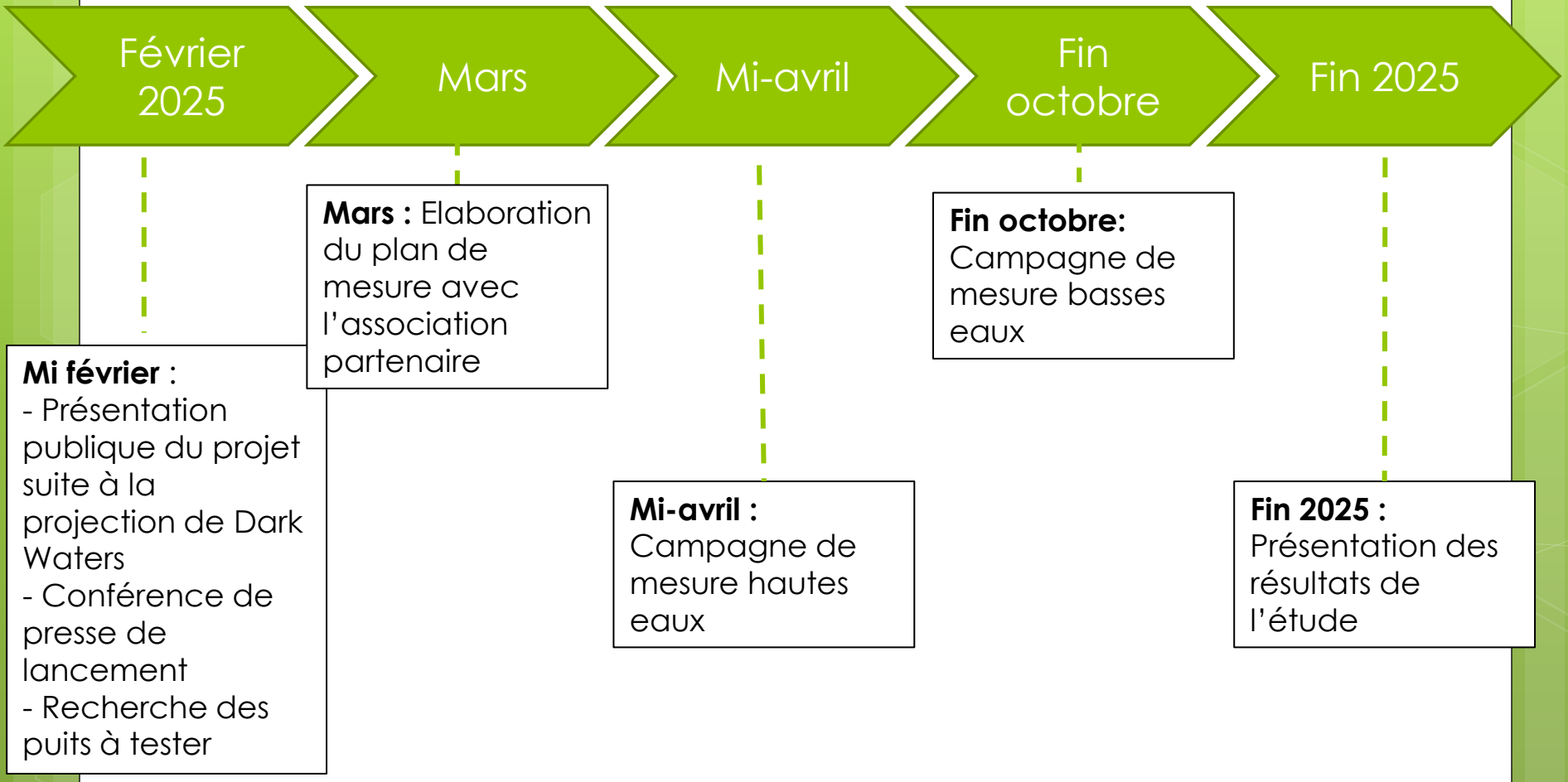
■ AAC estimative



Actions 2025 :

Etude sur la contamination aux PFAS à La Garnache et alentours

Les étapes du projet :





Actions 2025 :

Une campagne de financement participatif

Financement :

- ✓ Coût pour une seule analyse (1 particulier) : 216,84 € TTC (tarif 2024)
- ✓ **Coût de 2125,29 € TTC pour 10 analyses** (5 puits x 2 analyses)
- ✓ **Campagne de dons : 66% de crédit d'impôt**
- ✓ Possibilité d'étendre les analyses avec des dons supplémentaires

Echanges :

- Vos questions ou remarques sur cette action ?
- Des volontaires pour faire tester votre puits ?
- Des promesses de don ?

Actions 2025 : Autonomie énergétique

Objectif : Développer l'auto-construction du solaire photovoltaïque

- ✓ Visiter des installations d'auto-constructeurs
- ✓ Comprendre les étapes techniques et administratives
- ✓ Choisir le bon matériel
- ✓ Installer ensemble les panneaux
- ✓ Suivre, se comparer,... pour optimiser son installation
- ✓ stocker et réutiliser sa production solaire , construire une batterie

Pilote : Yvon Gourier





Actions 2025 : Conférences et visites

Objectifs : Sensibiliser les habitants Proposer plusieurs conférences et visites

Idées de conférences ou visites citées l'année dernière :

- ✓ Journée visite ORE et Refuge LPO :
 - ✓ ORE de la Ferme de la Maison Neuve à la Ferrière
 - ✓ Cimetière naturel de La Roche-Sur-Yon (Refuge Remarquable LPO depuis 2012)
- ✓ Visite d'exploitations agricoles engagées (ferme Paysan de Nature,...)
- ✓ Visites avec la LPO 85 (polder Sébastopol...?)
- ✓ Idée de jardins remarquables (potager extraordinaire) ?

→ **Besoin d'organiseurs**

Sans organisateurs, aucune visite ne pourra être proposée

La ferme de la Maison Neuve restera bio

La Ferrière – Des agriculteurs retraités se sont engagés à maintenir haies, mares, prairies et culture bio durant 99 ans, en signant les premières Obligations réelles environnementales de la région.

Une trentaine de personnes se sont réunies samedi, à la ferme campée de la Maison Neuve, à l'occasion de la signature le 11 juin d'Obligations réelles environnementales (ORE), un contrat pour les 25 ha de terres de Marie-Hélène et Christian Tangay et le Conservatoire des espaces naturels des Pays de la Loire (CEN). Installés en 1926, le couple a été jusqu'à présent attaché à respecter l'agriculture maraîchère, en dérivant un troupeau local à l'herbe depuis 1995. « On avait pour objectif d'obtenir depuis la date de l'obligation réelles à l'égard du Conservatoire des Espaces Naturels des Pays de la Loire (CEN) et de la commune de La Ferrière, la conversion de l'exploitation en agriculture biologique est terminée dès 2023. »



Les 25 ha de terre accueillent une quinzaine de vaches bretonnes et quelques chèvres destinées aux jeunes visiteurs. L'exploitation est à la fois une ferme pédagogique et un camping, avec gîte et chambres d'hôtes, dans le cadre du réseau Accueil Paysan.

« Un outil formidable ! » Depuis quelques années, les Ferrières se demandent comment faire perdurer les richesses biologiques de leurs terres, menacées par la pression d'espaces agricoles en voie de disparition, comme certaines haies ou les étiers marais, ainsi que la biodiversité localement des zones humides et des bois.

De gauche à droite : Marie-Hélène et Christian Tangay, les propriétaires, Kevin Garachand, un des exploitants, Alain L'Epineux, président du Conservatoire des Espaces Naturels et Xavier Fichonmeyer, représentant de l'ESA. Au premier plan, l'agriculteur retraité du CEN.

seraient samedi Alain L'Epineux, président du CEN. « Le propriétaire peut s'engager auprès d'un Conservatoire, d'une collectivité, d'une association de protection de la nature, sur la durée qu'il définit lui-même pour préserver durablement les espaces naturels et la biodiversité, de façon contractuelle. »

C'est cette solution qu'a choisie Christian et Marie-Hélène Tangay. En signant leur ORE, un acte notarié, le couple est engagé sur une durée de 99 ans à maintenir la gestion extensive par fauche et pâturage, à protéger des prairies permanentes, haies, mares et arbres isolés.

Autres conditions : le maintien d'une bande en non-intervention autour de l'étier, et l'implémentation des normes de l'Agriculture Bio. En échange, le Conservatoire apportera son expertise et la maîtrise d'ouvrage éventuelle.

« C'est le premier ORE de la région. Il y en a déjà une dizaine en France », souligne Xavier L'Epineux, de la Direction régionale de l'environnement de réajustement et du logement.

« Nous ne rendons pas forcément service à nos enfants », remarque-t-il en citant Marie-Hélène Tangay au vu des contraintes liées aux terres, en cas de vente. En attendant, Kevin, leur grand-père, estime que les ORE « sont la solution pour maintenir l'agriculture paysanne qui, sans cela, pourrait disparaître ».

Article Ouest France du 05 juillet 2021



Cimetière naturel de la Roche sur Yon – Crédit : Ville de la Roche sur Yon



Les besoins de l'association pour 2025

Atelier Greffage :

- ✓ Dons de greffons de pommier et poiriers étiquetés

Pour les évènements:

- ✓ World Clean Up Day : organisateur pour votre commune ?
- ✓ Organisateurs de visites ?
- ✓ Volontaires pour maraudes pollution lumineuse ?

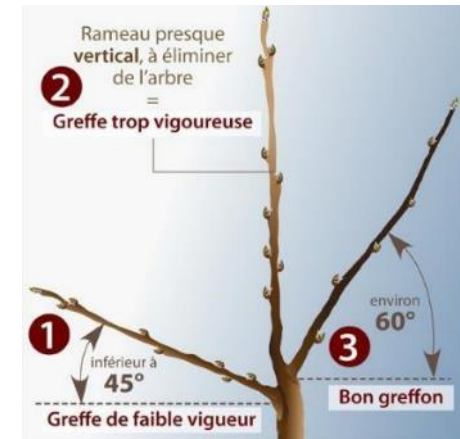
Pour les Rautardières:

- ✓ Des bricoleurs et jardiniers ?

→ Inscrivez vous sur le formulaire

Un nouveau site web :

- ✓ Recherche d'un bénévole pour refaire le site web





Partie 3

Rapport financier



Bilan financier 2024

Présenté par Hubert Vendeville

Éléments marquants 2024

Certaines dépenses ont été évitées ou réduites (notaires, pergola) ou reportées (PFAS)

Recettes :

- ✓ Dons de particuliers et d'entreprises (268 €)
- ✓ Adhésions supérieures au prévisionnel (1550 €)
- ✓ Recettes des évènements et ateliers (478 €)



Dépenses :

- ✓ Environ 2000 € d'achats groupés (fours solaires et fruitiers) compensés par des produits équivalents
- ✓ Pergola, investissement de 4155 €, réduire de 850 € par présence bénévoles
- ✓ Panneaux de signalisation (228 €) et gants débardage (200 €)

Résultat :

- ✓ - 1067 € (vs l'année dernière environ + 10 000 €)



Bilan financier 2024

Trésorerie au 31/12/23 : 10 703,92 €

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	2 921	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	2 683
Achats stockés matières et fournitures	427	73 - Dotations et produits de tarification	-
Autres achats non stockés	2 494	74 - Subventions d'exploitation[1]	-
		État : préciser le(s) ministère(s), directions ou services sollicités	
61 - Services extérieurs	213		
Locations	-		
Entretien et réparation	-		
Assurance	213	Conseil.s Régional(aux)	
Documentation	-		
62 - Autres services extérieurs	638	Conseil.s Départemental(aux)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	626		
Publicité, publications	-		
Déplacements, missions	-	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :	
Services bancaires, autres	12		
63 - impôts et taxes	-		
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (Caf, etc. Détailler)	
64 - Charges de personnel	-	Fonds européens (FSE, FEDER, etc)	
Rémunération des personnels	-	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales	-	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel	-	Aides privées (fondations privées - dossiers annuels)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	1 819
		756. Cotisations	1 550
		758 Dons manuels - Mécénat - campagnes de financement participatif	268
66 - Charges financières	-	76 - Produits financiers	0
67 - Charges exceptionnelles	-	77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées	1 797	78 - Reprises sur amortissements et provisions	
69 - Impôts sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés	-	79 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES	5 569	TOTAL DES PRODUITS	4 502
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	- 1 067



Approbation du bilan financier 2024

Vote

Approbation du rapport financier et des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024

Xx votants

Nombre de pour :

Nombre de contre :

Nombre d'abstention :



Approbation du bilan financier 2024

Vote

Affectation du résultat (report à nouveau)

xx votants

Nombre de pour :

Nombre de contre :

Nombre d'abstention :



Budget prévisionnel 2025

Présenté par Hubert Vendeville

Éléments marquants prévisionnel 2025

Utilisation des dons des années précédentes pour :

- ✓ Campagne sur les PFAS (environ 2 200 €)
- ✓ Formation régénération de la haie aux Rautardières (575 €)
- ✓ Conférence (200 €)
- ✓ Panneaux de sensibilisation (50 €)

Autres dépenses :

- ✓ Environ 3000 € d'achats groupés (fours solaires et fruitiers) compensés par des recettes équivalentes

Recettes

- ✓ Campagne de financement participatif PFAS (0 €). Si dons, cela permettra d'analyser plus de puits.

Résultat prévisionnel : - 3 233 €

Correspondant aux dépenses d'actions environnementales ayant fait l'objets de dons les années précédentes

→ Total des reports à nouveau depuis la création : 18 921 €



Budget prévisionnel 2025

Solde prévisionnel sur le compte et caisse au 31/12/25 : 9 268 €

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	6 173	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	3 365
Achats stockés matières et fournitures	450	73 - Dotations et produits de tarification	
Autres achats non stockés	5 723	74 - Subventions d'exploitation[1]	0
		État : préciser le(s) ministère(s), directions ou services sollicités	
61 - Services extérieurs	232		
Locations	0		
Entretien et réparation	0		
Assurance	232	Conseil.s Régional(aux)	
Documentation	0		
62 - Autres services extérieurs	1034	Conseil.s Départemental(aux)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	935		
Publicité, publications	75		
Déplacements, missions	0	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :	
Services bancaires, autres	24		
63 - Impôts et taxes	0		
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (Caf, etc. Détailler)	
64 - Charges de personnel	0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc)	
Rémunération des personnels	0	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales	0	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel	0	Aides privées (fondations privées - dossiers annuels)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	1740
		756. Cotisations	1550
		758 Dons manuels - Mécénat - campagnes de financement participatif	190
66 - Charges financières	0	76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles	0	77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées	1 797	78 - Reprises sur amortissements et provisions	
69 - Impôts sur les bénéfiques (IS) ; Participation des salariés	0	79 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES	8338	TOTAL DES PRODUITS	5105
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	-3233



Approbation du bilan financier prévisionnel 2025

Vote

Approbation du prévisionnel 2025

Xx votants

Nombre de pour :

Nombre de contre :

Nombre d'abstention :



Vote sur le montant cotisation 2024

Proposition : montant inchangé

- ✓ 10 € personne physique
- ✓ 20 € personne morale à but non lucratif
- ✓ 50 € personne morale à but lucratif

Nombre de pour :

Nombre de contre :

Nombre d'abstention :



Partie 4

Election des nouveaux
membres



Collectif d'animation

Rappel des statuts :

L'association est administrée par un Collectif d'Animation, composé de 5 à 11 membres, élus par l'Assemblée Générale, son effectif est renouvelable par moitié chaque année.

Ses membres sont élus pour 2 ans renouvelables, et choisis parmi les membres à jour de leur cotisation et justifiant d'au moins 6 mois d'ancienneté.

Membres actuels du collectif d'animation :

Julie Legay, Hubert Vendeville, Lise Martineau, Marie Raffin, Patricia Bernard, Maryline Birot, Yvon Gourrier et Stéphanie Biteau.

En cours de mandature 2024-2025 :

Yvon Gourrier et Stéphanie Biteau

Sortantes 2024 :

Lise Martineau, Maryline Birot

Candidature renouvellement 2025 : Patricia Bernard, Julie Legay, Marie Raffin, Hubert Vendeville

Candidates 2025 :

Catherine Roux et Sylvie Gaborit





Vote des nouveaux membres du collectif d'animation

Nombre d'adhérents au 26.01.2025 :

Nombre de présents :

Nombre de représentés :

Nombre d'absents :

Taux de représentés : % pour un quorum de 33%

Sont élus (xx votants)



Questions diverses

Avez-vous des questions ?

